

b. Couverture du risque de taux d'intérêt

Le groupe se refinance principalement à taux variables et utilise des instruments dérivés de taux pour réduire l'exposition nette au risque de taux d'intérêt. Ceux-ci ne sont jamais détenus à des fins spéculatives.

Ces instruments dérivés sont principalement des contrats d'échanges (swaps) et d'options de taux d'intérêt (achats de caps) négociés de gré à gré.

Les valeurs de marché de ces instruments telles que détaillées ci-dessous sont à mettre en regard des valeurs de marché des dettes qu'ils couvrent.

Les instruments dérivés de taux sont les suivants :

	Notionnel		Valeur de marché	
	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2008
Couverture de flux de trésorerie	110 000	90 000	1 215	-780
Couverture de juste valeur				
Dérivés non qualifiés				
Total	110 000	90 000	1 215	-780

La juste valeur des instruments dérivés de taux est la valeur de marché. La valeur de marché des instruments financiers de taux est calculée par actualisation des flux futurs au taux d'intérêt en vigueur à la clôture.

Les échéances des instruments dérivés de taux ventilés par nature de couverture se déclinent comme suit :

Les contrats dont la durée d'exécution est supérieure à 12 mois sont classés à plus d'1 an.

	31/12/2007			31/12/2008			Total juste valeur au 31/12/2008
	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	
Couverture de flux de trésorerie							
Swaps de taux emprunteurs taux fixes	15 000	30 000	0	0	70 000	0	-889
Caps Achats	45 000	20 000	0	0	20 000	0	109
Couverture de flux de juste valeur							
Swaps de taux emprunteurs taux variables	0	0	0	0	0	0	0
Dérivés non qualifiés							
Swaps de taux variables/variables	0	0	0	0	0	0	0
Total	60 000	50 000	0	0	90 000	0	-780

Note 13. – Clients et autres actifs courants

	31/12/2007	31/12/2008
Clients et comptes rattachés	11 773,7	13 309,5
Total clients et autres débiteurs	11 773,7	13 309,5
Créances sur personnel et organismes sociaux	1 045,4	1 347,5
Créances fiscales - hors IS	4 585,5	4 573,3
Créances liées à l'intégration fiscale	0,0	0,0
Comptes courants - actif	243,8	0,6
Actionnaires : capital appelé non versé	0,0	0,0
Créances sur cessions d'actifs	1,8	1,8
Total autres créances et autres actifs courants	26 806,9	24 313,0
Total autres actifs courants	32 683,4	30 236,3
Provisions clients et comptes rattachés	-2 058,1	-1 838,8
Provisions créances sur cessions immo.	0,0	0,0
Provisions autres créances et intérêts courus	-2 772,7	-2 128,4
Total des provisions	-4 830,8	-3 967,1
Total clients et autres actifs courants	39 626,3	39 578,7

Note 14. – Stock

	31/12/2007	31/12/2008
Stock de marchandises	180 820,0	204 064,0
Stock matières premières, fournitures et autres approvisionnements	0,0	0,0
Provisions sur stock de marchandises	-2 507,4	-2 089,4
Provisions sur stock – matières premières, fournitures et approvisionnements	0,0	0,0
Stock de marchandises net	178 312,6	201 974,6

Note 15. – Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/12/2007	31/12/2008
Valeurs mobilières de placement	8 401,9	11 736,4
Autres placement	0,0	0,0
Total	8 401,9	11 736,4
Disponibilités	51 778,0	39 960,5
Intérêts courus non échus sur disponibilités	186,6	273,7
Total disponibilités	51 964,6	40 234,2
Total général	60 366,5	51 970,7

Note 16. – Plans d'options de souscription d'actions

	Plan 2004	
Date de l'Assemblée Générale	17/05/2004	
Date du Conseil d'Administration	23/08/2004	
Date limite de souscription	22/08/2011	
Pays ou région	France	Benelux
Actions à souscrire au 1er janvier 2008	90 000	43 000
Prix de souscription (en euros)	43,11	45,38
Actions souscrites en 2008	2 489	0
Actions restantes à souscrire au 31 décembre 2008	76 000	43 000
Actions devenues caduques en 2008	11 511	0

Note 17. – Fournisseurs et autres passifs courants

	31/12/2007	31/12/2008
Dettes fournisseurs	99 514,8	101 813,3
Dettes sur acquisitions d'actifs	473,3	233,9
Total fournisseurs et autres	99 988,1	102 047,2
Dettes sociales	18 730,0	20 396,5
Dettes fiscales	8 802,8	8 189,9
Comptes courants – passif	150,2	117,2
Autres dettes	4 817,2	6 608,2
Produits constatés d'avance et autres comptes de régul.	7,5	158,1
Dettes liées à l'intégration fiscale	0,0	0,0
Ajustement IG autres créances / dettes courantes	-1,2	1,8
Total général	132 494,6	137 518,8

Note 18. – Emprunts

Les dates contractuelles de révision des taux et l'exposition des emprunts du groupe aux fluctuations des taux d'intérêt se présentent comme suit :

	31/12/2007	31/12/2008
Dettes envers les établissements de crédit	61 489,1	76 407,7
Dettes sur immobilisations en location financement	4 461,4	3 325,3
Juste valeur des instruments financiers de couverture de taux d'intérêt		
Emprunts et dettes financières diverses	159,3	167,2
Total des emprunts portant intérêt non courants	66 109,8	79 900,2
Dettes envers les établissements de crédit	38 035,5	49 173,3
Concours bancaires courants	24 288,3	27 488,4
Dettes sur immobilisations en location financement	2 495,2	2 110,4
Intérêts courus non échus	111,0	182,1
Juste valeur des instruments financiers de couverture de taux d'intérêt		
Dettes financières diverses	495,7	517,3
Total des emprunts portant intérêts courants	65 425,6	79 471,5
Total général	131 535,5	159 371,7

L'augmentation des dettes résultent du financement des acquisitions de magasins et des développements informatiques.

	31/12/2007	31/12/2008
1 an au + (*)	65 007,9	83 918,0
+ 1 an à 5 ans au +	57 269,8	55 772,3
+ 5 ans à 10 ans au +	9 257,7	19 681,4
Total	131 535,4	159 371,7
(*) Dont spots	16 700,0	33 991,5
Dont soldes bancaires créditeurs	24 288,3	27 488,4

	31/12/2007	31/12/2008
A taux fixes	0,0	0,0
A taux variables	131 535,5	159 371,7
Total	131 535,5	159 371,7

Note 19. – Impôts différés

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et que les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Au 31 décembre 2008, les impôts différés actifs s'élèvent à 5,3 millions d'euros et concernent uniquement le Benelux.

Compte-tenu des restructurations juridiques mises en œuvre en 2007 en Belgique et qui se sont poursuivies en 2008, un montant de 5,3 millions d'impôts différés a été activé sur les exercices précédents. Ce montant a été ramené à 1,28 millions d'euros à fin 2008. En contrepartie, 1,031 million d'euros a été imputé sur l'écart d'acquisition dégagé à l'origine sur la filiale concernée (note 10).

Le tableau ci-contre indique les montants après compensation, le cas échéant :

Evolution des postes au bilan	01/1/2008	Reclassements et ajustements	Règlement	Charge	31/12/2008
Impôts courants :					
Actif	777,7	3 163,8			3 941,5
Passif	5 557,2	3 163,8	15 375,8	6 889,0	234,2
Total	4 779,5	-	15 375,8	6 889,0	-3 707,3
Impôts différés :					
Actif	9 291,5	-3 991,4			5 300,1
Passif	904,8	-3 946,7		4 323,3	1 281,4
Total	8 386,7	44,7	-	4 323,3	4 018,7
Actif consolidé	10 069,2	-827,6	-	-	9 241,6
Passif consolidé	6 462,0	-782,9	15 375,8	11 212,3	1 515,6
Total	3 607,2	44,7	15 375,8	11 212,3	7 726,0

Impôts courants - La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôt sur les sociétés dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

Impôts différés - La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode comptable précisée en note 7.

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33 %. La loi sur le financement de la sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égal à 3,3 % de l'impôt de base dû, majorant ainsi le taux légal d'imposition de 1,1 %.

Le taux de base en Belgique est de 33,99 %, aux Pays-Bas de 25,5 % et en Espagne de 30,0 %.

Note 20. – Engagements de retraite et avantages assimilés

Les salariés du groupe bénéficient, dans certains pays, de compléments de retraite versés annuellement aux retraités, ou d'indemnités de départ en retraite versées en une fois au moment du départ à la retraite.

Les engagements de retraite et avantages assimilés ne concernent que la France et la Belgique. Pour les Pays-Bas et l'Espagne le groupe n'est pas engagé.

Les hypothèses de taux de mortalité futurs reposent sur des données provenant de statistiques publiées et de données historiques pour chaque pays. Elles sont les suivantes :

- L'âge moyen de départ à la retraite d'un salarié est de 60 ans en France. En Belgique, il est de 63 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes.
- L'espérance de vie (en nombre moyen d'années) d'un salarié après son départ à la retraite est la suivante :

	31/12/2007	31/12/2008
Homme	18,5	18,5
Femme	22,0	22,0

	Belgique	France	Total
Evolution de l'engagement			
Engagement à l'ouverture	(1 104 605)	(2 875 775)	(3 980 380)
Coût des services rendus	(106 136)	(210 594)	(316 730)
Charge d'intérêts	(57 992)	(150 979)	(208 971)
Cotisations versées par les salariés	0	0	0
Prestations payées	0	152 695	152 695
(Pertes) et gains actuariels	185 016	442 169	627 185
Engagement à la clôture	(1 083 717)	(2 642 484)	(3 726 201)
Evolution de la juste valeur des actifs			
Juste valeur des actifs à l'ouverture	754 778	0	754 778
Rendement attendu des actifs	35 853	0	35 853
Cotisations versées par l'employeur	88 298	0	88 298
Cotisations versées par les salariés	26 929	0	26 929
Prestations payées	0	0	0
(Pertes) et gains actuariels	38 960	0	38 960
Juste valeur des actifs à la clôture	944 818	0	944 818
Charge de l'exercice			
Coût des services rendus	(106 136)	(210 594)	(316 730)
Charge d'intérêts	(57 992)	(150 979)	(208 971)
Rendement attendu des actifs	35 853	0	35 853
Rendement attendu des droits à remboursement	0	0	0
Amortissement des services passés	(2 190)	0	(2 190)
Amortissement des (pertes) et gains actuariels	2 180	3 908	6 088
Cotisations employés	26 929	0	26 929
Ajustement lié à la non reconnaissance d'un surplus	2 669	0	2 669
(Charge)/produit de retraite de l'exercice	(98 687)	(357 665)	(456 352)
Provision reconnue au bilan			
Engagements financés	(1 083 717)	0	(1 083 717)
Juste valeur des actifs	944 818	0	944 818
Engagement net	(138 899)	0	(138 899)
Engagements non financés	0	(2 642 484)	(2 642 484)
Services passés non reconnus	24 089	0	24 089
Pertes/(gains) actuariels non reconnus	(291 839)	(664 569)	(956 408)
Ajustement lié à la limite de la reconnaissance d'un surplus	(15 482)	0	(15 482)
(Provision)/actif de fin d'exercice	(422 131)	(3 307 053)	(3 729 184)
Evolution de la provision			
Provision à l'ouverture	(411 742)	(3 102 083)	(3 513 825)
Charge de l'exercice	(98 687)	(357 665)	(456 352)
Reconnaissance des gains/(pertes) actuariels par capitaux propres	0	0	0
Cotisations au fonds versées par l'employeur	88 298	0	88 298
Prestations payées par l'employeur	0	152 695	152 695
(Provision)/actif de fin d'exercice	(422 131)	(3 307 053)	(3 729 184)

	Belgique	France	Total
Hypothèses (fin d'exercice)			
Taux d'actualisation	6,30%	6,30%	
Taux de rendement attendu des actifs	4,75%	0,00%	
Taux d'augmentation des salaires	4,00%	2,00%	
Taux d'augmentation des prestations	0,00%	0,00%	
Age moyen de départ en retraite	60 ans	60 ans	
Population concernée			
Date d'extraction des données	31/12/2008	31/12/2008	
Nombre de salariés bénéficiaires	108	2 257	2 365
Bénéficiaires non salariés (droits acquis)	0	0	0
Nombre de retraités	0	0	0
Total des participants	108	2 257	2 365
Durée d'amortissement			
Durée résiduelle d'activité		18,56	
Durée résiduelle d'acquisition des droits		18,56	
Durée de l'engagement		18,56	
Information complémentaires			
Engagement (taux d'actualisation -0.5%)	(1 136 656)	(2 793 371)	(3 930 027)
Engagement (taux d'actualisation +0.5%)	(1 058 615)	(2 503 446)	(3 562 061)
Total des gains / (pertes) actuariels de l'exercice	223 976	442 169	666 145
<i>Gains / (pertes) actuariels - changement d'hypothèses</i>	<i>120 737</i>	<i>332 119</i>	452 856
<i>Gains / (pertes) actuariels - ajustement d'expérience</i>	<i>103 240</i>	<i>110 050</i>	213 290
Actifs de couverture			
Composition			
Autres : Fonds d'assurance	100%		
Taux de rendement attendu			
Autres : Fonds d'assurance	4,75%		
Charge prévisible pour de l'exercice 2009			
Coût des services rendus	(76 341)	(191 719)	(268 060)
Charge d'intérêts	(68 274)	(166 477)	(234 751)
Rendement attendu des actifs	44 879	0	44 879
Rendement attendu des droits à remboursement	0	0	0
Amortissement des services passés	(2 190)	0	(2 190)
Amortissement des (pertes) et gains actuariels	13 582	(21 599)	(8 017)
Cotisations employés	28 208	0	28 208
Ajustement lié à la non reconnaissance d'un surplus	0	0	0
(Charge)/produit de retraite de l'exercice	(60 136)	(379 795)	(439 931)

	Belgique	France	Total
Estimation des flux de trésorerie pour 2009			
Estimation des prestations payées	0	160 165	160 165
Estimation des cotisations employeur	92 492	0	92 492
Provision projetée en 2009	(414 843)		(414 843)

Sensibilité de l'engagement

Une variation de 0,50 % du taux d'actualisation entraîne une variation de l'engagement de + 5,40 %, ou de -5,26 % selon qu'il s'agit d'une variation à la hausse ou à la baisse.

Note 21. – Provisions pour autres passifs

	31/12/2007	31/12/2008
Provisions pour risques d'exploitation	4 515,0	2 096,7
Provisions pour engagements de retraite	3 513,8	3 729,2
Magasins en France	0	0
Impôts et taxes	0	0
Autres provisions	0	0
Total des provisions	8 028,8	5 825,9
dont provisions non courantes, engagements envers le personnel	3 513,8	3 729,2
dont provisions non courantes autres	4 194,8	2 091,6
dont provisions courantes	320,2	5,1
Total	8 028,8	5 825,9
		2008
Au 1er janvier 2008		8 028,8
Variations affectant le compte de résultat :		
Dotations		1 217,7
Utilisations		
Reprises de provisions		-3 420,6
Autres variations		
Total au 31 décembre 2008		5 825,9

Le groupe fait l'objet d'une procédure de déréfèrement de la part d'un fournisseur. Sa demande en indemnités est de l'ordre de 0,8 million d'euros : elle ne correspond à aucune réalité économique et juridique et ne peut être estimée de manière fiable. En conséquence, le groupe considère qu'une condamnation conduisant à une sortie de ressources est improbable.

Les provisions reprises ont été utilisées ou ajustées en fonction de l'évolution des dossiers.

Note 22. – Dividende par action

Les dividendes versés en 2007 au titre de l'exercice 2006 et en 2006 au titre de l'exercice 2005 se sont élevés respectivement à 3 629 485 euros (0,65 euro par action) et à 3 338 106 (0,60 euro par action). Un dividende de 0,69 euro par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, représentant une distribution totale de 3 900 448 euros a été versée en 2008. Un dividende de 0,69 euro par action sera proposé lors de l'Assemblée Générale des actionnaires du 25 juin 2009. Cette distribution n'est pas comptabilisée en charges à payer dans les états financiers.

Note 23. – Eventualités

Il n'existe pas d'éventualités.

Note 24. – Engagements

Engagements donnés	31/12/2007	31/12/2008
Cautions	1 193,0	3 679,0
Garanties	43 655,0	37 473,0
Total	44 848,0	1 152,0

Au 31 décembre 2008, le groupe était engagé au titre de crédits documentaires pour 4 324 milliers d'US dollars.

Les garanties sont données par Bricorama SA et correspondent principalement aux emprunts et lignes court terme souscrits auprès des établissements de crédit par ses filiales.

Le groupe n'escompte pas ses créances.

Engagements reçus - Le groupe bénéficie de conventions de garantie d'actif et de passif négociées à l'occasion des acquisitions réalisées au cours des dernières années.

Le groupe loue également différentes installations commerciales dans le cadre de contrats de location simple, résiliables avec préavis de six mois. La charge de location est imputée au compte de résultat durant l'exercice au titre des contrats de location.

Note 25. – Rémunération des principaux dirigeants

	31/12/2007	31/12/2008
Salaires et autres avantages (comité de direction)	1 268,3	1 398,1

Les membres du comité de direction couvrent l'ensemble des principales fonctions de l'entreprise (direction générale, direction financière, directions pays, direction des achats et direction de l'expansion).

Il n'existe aucun lien familial entre les membres du comité de direction.

Il n'existe pas d'accord particulier en cas de fin de mission d'un membre du comité de direction, au delà des conditions légales et conventionnelles.

Note 26. – Événements postérieurs à la clôture

Il n'existe pas à ce jour d'événements postérieurs à la clôture significatifs qui peuvent avoir un impact sur les résultats 2008.

Note 27. – Honoraires des commissaires aux comptes

	Zouary		Dauge	
	2007	2008	2007	2008
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
Emetteurs	31,5	33,4	31,5	33,4
Filiales intégrées globalement	37,1	45,2	32,0	40,6
Autres diligences et prestations	6,7	32,7		6,5
Total	75,3	111,3	63,5	80,5

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes du groupe au titre de leurs diligences en Espagne et au Benelux s'élève à 77,2 milliers d'euros. Au total, la charge d'honoraires des commissaires aux comptes du groupe est égale à 269,1 milliers d'euros.

Note 28. – Effectifs

Au 31 décembre 2008, l'effectif du groupe (équivalent temps complet) est de 3 254 personnes dont 2 286 collaborateurs en France.

Effectifs (EQTC)	France	Benelux	Espagne	Groupe
Cadres	166	100	16	282
Agents de maîtrise, techniciens	287	0	33	320
Employés	1 833	768	51	2 652
Total	2 286	868	100	3 254

Note 29. – Sociétés liées

Les principaux montants en relation avec les entreprises liées sont :

Sociétés concernées	Sociétés liées	Solde au 31/12/2008		Total produits	Total charges	Nature de la transaction	Garanties données ou reçues
		Actif	Passif				
Bricorama SA	La Maison du Treizième	89,8		75,1	136,9	Loyers	Néant
Bricorama France	La Maison du Treizième		56,0		16 176,4	Loyers	Néant
Bricorama France	Promo Brico		8,3		5 922,2	Loyers	Néant
Bricorama NV	Belgium Properties Retailers*		1,2		230,2	Loyers	Néant
Maatschap Bouwmarkt Gent	Belgium Properties Retailers*				187,2	Loyers	Néant
Boco BV	Belgium Properties Retailers*				10,0	NS	Néant
Rubus Bouwmarkt BV	Immo Vastgoed Holland BV				132,9	Vente d'actif	Néant
Bricorama BV	Immo Vastgoed Holland BV			3 146,9	3 064,8	Vente d'actif	Néant
Bouwmarkt Haarlem BV	Immo Vastgoed Holland BV				223,1	Loyers	Néant
Bouwmarkt Elburg BV	Immo Vastgoed Holland BV				161,5	Loyers	Néant

* Belgium Properties Retailers est la nouvelle dénomination sociale depuis le 06/01/2009 de Immo JC Belgium.

Les sociétés La Maison du Treizième et Promo Brico facturent au prix du marché des loyers relatifs à des magasins exploités par Bricorama France.

Note 30. – Sociétés consolidées au 31 décembre 2008

Entreprises	Siège	N° Siren	Contrôle	Méthode	Entrée	Sortie
Bricorama SA	Fontenay	957 504 608	Sté Mère	I.G.	01/1997	
Bricorama France SAS	Roanne	406 680 314	99,77 %	I.G.	06/1997	
Brico 3 SAS	Fontenay	480.441.534	100 %	I.G.	12/2004	
Max Guérin Garden Center SAS	Aix-en-Provence	611 620 311	0,28 %	I.G.	03/2005	
Eoliennes Bricorama 2 SAS	Fontenay	487 603 714	100 %	I.G.	11/2005	
Eoliennes de Trémeheuc	Fontenay	482 276 136	100 %	I.G.	03/2007	
Etablissement A Bisaccia SAS	Fontenay	062 804 785	100 %	I.G.	10/2007	
Bricorama BV	Breda	Etrangère	100 %	I.G.	06/1997	
Bricorama NV	Uccle	Etrangère	100 %	I.G.	06/1997	
Zelf Bouwmarkt Roeselare NV	Roeselare	Etrangère	100 %	I.G.	01/2001	Dissolution
Bouwmar NV	Gent	Etrangère	100 %	I.G.	11/2001	
Robo NV	Gent	Etrangère	100 %	I.G.	11/2001	
Wabo NV	Gent	Etrangère	100 %	I.G.	11/2001	Dissolution
Gruto BVBA	Gent	Etrangère	100 %	I.G.	11/2001	
CB Bouwmarkten NV	Geel	Etrangère	100 %	I.G.	11/2001	
Boco NV	Gent	Etrangère	100 %	I.G.	11/2001	
Andenne Bricolage BVBA	Gent	Etrangère	100 %	I.G.	11/2001	
M A G BVBA	Gent	Etrangère	100 %	I.G.	11/2001	
DIY Retail Service	Gent	Etrangère	100 %	I.G.	11/2001	
M A Z BVBA	Zelzate	Etrangère	100 %	I.G.	11/2001	
Multi Hobby NV	Gent	Etrangère	100 %	I.G.	11/2001	Dissolution
Braine L'Alleud Bricolage BV	Gent	Étrangère	100 %	I.G.	11/2001	Fusion
Maatschap Bouwmarkt Gent BV	Gent	Étrangère	100 %	I.G.	11/2001	
Rubus Bouwmarkt BV	Breda	Etrangère	100 %	I.G.	01/2004	
Megara BV	Breda	Etrangère	100 %	I.G.	01/2004	
Mekowa BVBA	Gent	Etrangère	100 %	I.G.	01/2006	
Bouwmarkt Haarlem BV	Haarlem	Etrangère	100 %	I.G.	01/2007	
Bouwmarkt Beverwijk BV	Haarlem	Etrangère	100 %	I.G.	01/2007	
Interbrico SA	Bastogne	Etrangère	100 %	I.G.	01/2007	
Batkor Finance BV	Breda	Etrangère	100 %	I.G.	01/2007	
Bricorama Méditerranée SL	Valladolid	Etrangère	100 %	I.G.	04/2004	
Bricorama Iberia SL	Valladolid	Etrangère	100 %	I.G.	01/2006	
Reacciona	Valladolid	Etrangère	100 %	I.G.	10/2004	Fusion
Bricoried SAS	Selestat	424 833 739	49 %	M.E.E.	06/2008	
Socobri SAS	Belley	394 733 307	100 %	I.G.	04/2008	
Bouwmarkt Elburg BV	Breda	Etrangère	100 %	I.G.	01/2008	
Bricorama Asia Ltd	Hong Kong	Etrangère	67 %	I.G.	07/2007	
Collot Brico SAS	Bar-le-Duc	498 325 133	100 %	I.G.	12/2008	
Héliodis	Bourgoin-Jallieu	414 335 059	100 %	I.G.	03/2005	TUP

Note 31. – Sociétés déconsolidées au 31 décembre 2008

Par suite d'une transmission universelle de patrimoine à la société Bricorama France intervenue le 30/01/2008, la société Héliodis n'est plus consolidée au 31/12/2008.

Par suite de la dissolution des sociétés Wabo NV, Multi Hobby NV et Zelf Bouwmarkt Roeselare NV le 31/12/2008, ces dernières ne sont plus consolidées depuis cette date.

Par suite de la fusion par voie d'absorption de la société Braine L'Alleud Bricolage BV par la société Andenne Bricolage BVBA le 30 septembre 2008, la société Braine L'Alleud Bricolage BV n'est plus consolidée au 31 décembre 2008.

L'absorption par voie de fusion de la société Reacciona par la société Bricorama Iberia SL est intervenue le 1er janvier 2008, la société Reacciona n'étant plus, de ce fait, consolidée au 31 décembre 2008.

Note 32. – Autres actifs financiers

Ils s'élèvent à 8,1 millions d'euros au 31 décembre 2008 contre 7,2 millions d'euros au 31 décembre 2007.

1. – Présentation générale de la société

• Dénomination et siège social

Dénomination sociale : Bricorama

Siège social à la date du présent rapport : 21, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 94 120 Fontenay-sous-Bois.

Le déménagement du siège administratif du groupe est intervenu au cours du 2ème trimestre 2008. La nouvelle adresse de celui-ci est : 10, allée Bienvenue – Immeuble Horizon – 93 160 Noisy-le-Grand.

• Forme juridique

Société anonyme régie par les articles L. 225-1 à L. 225-270 et R. 225-1 à R. 225-172 du code de commerce.

• Législation

Législation française.

• Dates de constitution et d'expiration

La société a été constituée le 30 novembre 1956 pour une durée de 99 ans, venant à expiration le 31 décembre 2055, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires.

• Objet social (article 3 des statuts)

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- toutes activités de négoce en gros, au détail, ferme ou à la commission, ainsi que la représentation de tous les articles, produits et matériaux, et plus spécialement de ceux liés au bricolage, aux loisirs, à l'équipement de la maison et au bâtiment,
- accessoirement, dans le cadre de cette activité ou en complément de celle-ci, toutes prestations de services susceptibles d'intéresser la clientèle,
- et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation ou d'en assurer le développement.

La société pourra agir en France et à l'étranger, directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit en association, participation ou société avec toutes personnes ou sociétés.

Elle pourra prendre sous toutes formes, tous intérêts et participations dans toutes entreprises, françaises ou étrangères.

• Registre du Commerce et des Sociétés

Créteil 957 504 608

Code APE : 7010 Z

• Consultation des documents juridiques

Les statuts, procès-verbaux d'Assemblées Générales et autres documents sociaux peuvent être consultés au siège social.

• Exercice social

L'exercice social commence le 1er janvier et s'achève le 31 décembre de la même année.

• Répartition statutaire des bénéfices (article 17 des statuts)

La différence entre les produits et les charges de l'exercice, après déduction des amortissements et des provisions, constitue le bénéfice ou la perte de l'exercice.

Sur le bénéfice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue en-dessous de ce dixième.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et du prélèvement prévu ci-dessus et augmenté des reports bénéficiaires.

Ce bénéfice est à la disposition de l'Assemblée Générale qui, sur proposition du Conseil d'Administration, peut, en tout ou en partie, le reporter à nouveau, l'affecter à des fonds de réserve généraux ou spéciaux, ou le distribuer aux actionnaires à titre de dividende.

En outre, l'Assemblée Générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, le dividende est prélevé par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

L'écart de réévaluation n'est pas distribuable ; il peut être incorporé en tout ou partie au capital.

L'Assemblée Générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende ou des acomptes sur dividende mis en distribution une option entre le paiement, en numéraire ou en actions, des dividendes ou des acomptes sur dividende.

• Assemblées Générales (article 14 des statuts)

Les Assemblées Générales sont composées de tous les actionnaires y ayant accès. Elles représentent l'universalité des actionnaires, à l'exception de ceux qui ne peuvent justifier posséder au moins deux actions.

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues au code de commerce.

Elles sont réunies au siège ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Elles sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou un membre du Conseil spécialement désigné à cet effet par l'Assemblée Générale.

Pour que l'actionnaire puisse participer à l'Assemblée, ses titres doivent être inscrits, au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires désigne, pour la durée, dans les conditions et avec la mission fixée par la loi, un ou plusieurs commissaires aux comptes et, le cas échéant, un ou plusieurs commissaires aux comptes suppléants.

• Modifications du capital et des droits sociaux

Toute modification du capital ou des droits attachés aux titres qui le composent est soumise aux prescriptions légales et aux dispositions spécifiques prévues par les statuts décrites ci-dessous.

En application de l'article 9 des statuts, chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs titres pour exercer un droit quelconque, notamment en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution de titres, ou à la suite d'une augmentation ou d'une réduction de capital, quelles qu'en soient les modalités, d'une fusion ou de toute autre opération, les propriétaires de titres en nombre inférieur à celui requis ne pourront exercer leurs droits qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du groupement et, éventuellement, de l'achat ou de la vente du nombre de titres ou de droits formant rompus nécessaire.

• Capital social

Au 31 décembre 2008, le capital social s'élève à 28 276 560 euros divisé en 5 655 312 actions de 5 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

La société est autorisée à faire usage des dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant, immédiatement ou à terme, le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

Outre le droit de vote qui lui est attribué par la loi et par les dispositions de l'article 11 des statuts, chaque action donne droit à une part proportionnelle à la quotité du capital social qu'elle représente dans les bénéfices et dans l'actif social.

Le cas échéant, et sous réserve de prescriptions légales impératives, il sera fait masse entre toutes les actions indistinctement de toutes exonérations ou imputations fiscales, comme de toutes taxations susceptibles d'être prises en charge par la société, avant de procéder à tout remboursement au cours de l'existence de la société ou à sa liquidation, de telle sorte que, compte tenu de leur valeur nominale respective, toutes les actions alors existantes reçoivent la même somme nette quelles que soient leur origine et leur date de création.

• Droit de vote double

Chaque action entièrement libérée confère à son détenteur un droit de vote. Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire.

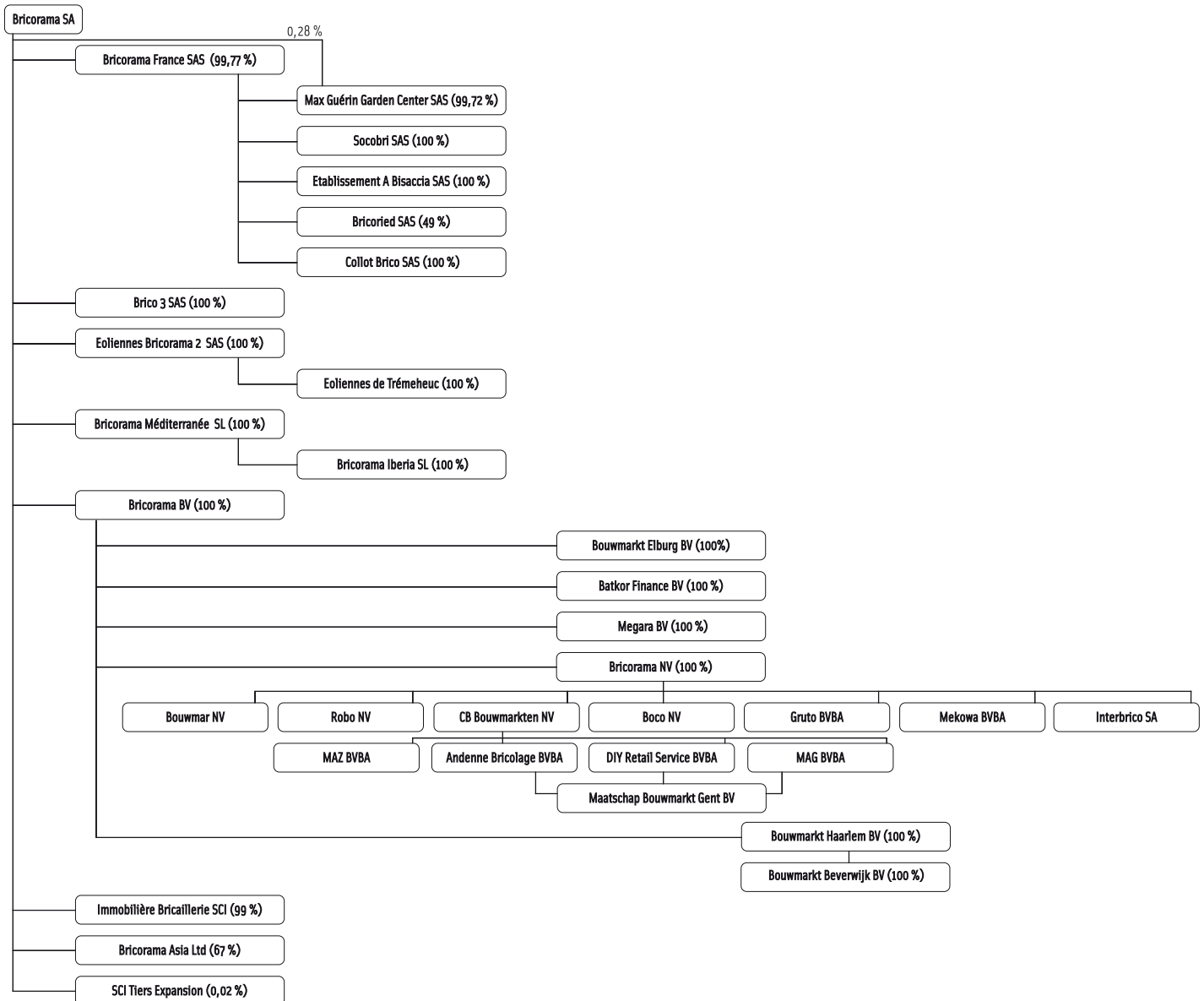
Ce droit est également conféré dès leur émission en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas les délais prévus à l'article

L. 225-123 du code du commerce.

La fusion de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société absorbante, si les statuts de celle-ci l'ont institué.

2. – Organigramme simplifié



3. – Structure du parc de magasins au 31 décembre 2008

	France*	Belgique	Pays-Bas	Espagne	Autres pays**	Groupe
< 1 000 m ²	9	2	1	0		12
1 000 m ² à moins de 2 000 m ²	13	29	10	2		54
2 000 m ² à moins de 3 000 m ²	12	5	8	2		27
3 000 m ² à moins de 4 000 m ²	6	1	3	1		11
4 000 m ² et +	45	0	1	0		46
Nombre de magasins intégrés	85	37	23	5		150
Nombre de magasins franchisés	24	0	0	0	4	28
Nombre total de magasins	109	37	23	5	4	178
Surface de vente des magasins intégrés (m ²)	364 176	77 512	61 828	15 099	0	518 615
Surface moyenne des intégrés (m ²)	4 284	2 095	2 688	3 020		3 457
Surface de vente des franchisés (m ²)	43 851	0	0	0	11 490	55 341
Surface totale sous enseignes (m ²)	408 027	77 512	61 828	15 099	11 490	573 956

Métropole

** DOM-TOM et autres pays

4. – Chiffres clés consolidés à périmètre courant

Chiffres clés consolidés	31/12/2007	31/12/2008
Chiffre d'affaires	649 708	658 719
Résultat opérationnel courant	32 187	29 344
Autres produits et charges opérationnels	3 467	7 012
Résultat opérationnel	35 652	36 352
Résultat net, part du groupe	23 519	19 960
Capital	28 264	28 277
Endettement financier brut	131 536	159 372
Trésorerie nette	60 367	51 970
Endettement financier net	71 169	107 402
Endettement financier net retraité	26 738	59 866
Gearing retraité	11,7%	24,7%
Valeur nette des immob. et actifs fin. non courants	228 178	249 575
Total du bilan	506 997	547 041
Endettement net / capitaux propres	31,21%	44,29%
Marge commerciale / ventes marchandises	38,71%	38,88%
Résultat opérationnel / ventes marchandises	5,49%	5,52%
Résultat net / capitaux propres	10,31%	8,25%
Cours de clôture EUR	52	24
BNPA EUR	4,16	3,53
Dividende par action EUR*	0,69	0,69
Effectif moyen	3 651	3 885

Définition du Gearing

Fédération Française Club Investissement : Le rapport de l'endettement net sur les capitaux propres est appelé le gearing par les anglo-saxons. Il mesure le niveau de la dette par rapport aux fonds propres de l'entreprise. La dette retenue est la dette financière, celle qui est remboursée selon un échéancier prévu, comme les emprunts souscrits auprès des banques et des obligataires. Ces dettes sont normalement réduites des avoirs de la société (trésorerie et titres de placement) pour obtenir une dette nette.

* Pour 2009, montant du dividende qui sera proposé à l'Assemblée Générale.

5. – Stratégie

Le groupe Bricorama, depuis plusieurs années maintenant, poursuit une stratégie de développement de son activité dans les pays où il est implanté qui passe par la recherche constante de nouvelles acquisitions. Parallèlement, la politique d'ouvertures par créations de nouveaux points de vente est confirmée.

En France et au Benelux, le groupe évolue sur des marchés aujourd'hui densément couverts en grandes surfaces de bricolage. La stratégie consiste donc à rechercher les opportunités de croissance externe qui lui permettront de faire progresser sa part de marché et sa rentabilité. Au Benelux, la proximité avec le franchiseur Intergamma procure au groupe de nombreuses possibilités.

En Espagne où l'équipement commercial est encore limité, le développement du groupe passe par la création de nouvelles surfaces et en s'efforçant de saisir les opportunités de rachats qui peuvent se présenter. Toutefois, le contexte économique difficile du marché espagnol a amené le groupe à réduire son plan d'ouvertures de magasins et à axer sa stratégie sur l'optimisation de la gestion des 8 magasins qu'il prévoit d'exploiter courant 2009.

Enfin, le groupe reste attentif à l'évolution et aux opportunités offertes dans les autres pays d'Europe et notamment dans les pays de l'est et au Portugal.

Au delà de cette stratégie de développement par croissance externe, le groupe poursuit un travail important selon 3 axes stratégiques :

- la refonte des gammes

Ce travail, commencé il y a 18 mois, entre aujourd'hui dans une phase de consolidation.

Cet important enjeu pour le groupe s'est accompagné d'un renforcement des marques propres, de la mise en œuvre d'un sourcing plus performant qualitativement et quantitativement et du développement des achats en Asie au travers de la filiale Bricorama Asia.

- le concept de proximité

L'objectif du groupe est de développer un concept de proximité conduisant à adapter chaque magasin à son environnement concurrentiel et à sa clientèle. Ainsi, selon les magasins, l'accent pourra être mis sur un vaste choix d'articles de décoration alors que dans d'autres, les gammes seront plus courtes et le positionnement plus discount.

Aujourd'hui, ce concept de proximité s'avère porteur dans les pays où Bricorama est présent.

- la franchise

Elle contribue à la visibilité et à la notoriété de l'enseigne Bricorama, apporte une contribution bénéficiaire et offre la perspective d'éventuels rachats ultérieurs parfaitement maîtrisés.

L'équipe franchise a été renforcée afin de développer la franchise tant en France, que dans les DOM-TOM, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.

Pour accélérer le développement de cet axe stratégique, des partenariats sous forme de participations minoritaires pourront être mis en place comme en 2008 avec la société Bricoried.

6. – Investissements

Les investissements nets de 2008 s'établissent à 32,9 millions d'euros contre 15,5 millions d'euros en 2007.

Ce poste intègre les investissements spécifiques à l'activité éoliennes à hauteur de 10,9 millions d'euros en 2008. Les investissements nets 2008 propres à l'activité bricolage s'élèvent donc à 22,0 millions d'euros.

Les investissements bruts de l'année se montent à 37,5 millions d'euros, dont 10,9 millions d'euros liés à l'activité éoliennes.

Les principaux investissements de l'exercice pour l'activité bricolage ont concerné l'ouverture en Espagne, aux Pays-Bas et en France de nouveaux magasins et d'importants investissements informatiques tant en magasins qu'au siège, dans le cadre de la mise en œuvre du logiciel SAP.

Les cessions d'immobilisations de l'exercice 2008 se sont élevées à 11,8 millions d'euros pour les immobilisations corporelles. Le groupe a notamment cédé les murs du magasin de Gaillard.

Le groupe Bricorama entend poursuivre sa politique de financement qui consiste à autofinancer ses investissements courants (hors opérations d'acquisitions et créations de magasins).

Pour 2009, le groupe prévoit un budget de 21,4 millions d'euros d'investissements courants, hors acquisitions, dont 3 millions d'euros consacrés aux outils informatiques en France.